



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 02/01/2020

Reçu en préfecture le 03/01/2020

Affiché le

ID : 976-200008753-20191231-50-DE

Séance du 31/12/2019

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 10

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation

20/12/2019

Date d'affichage

20/12/2019

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

Numéro interne de l'acte : 50

L'an deux mille dix-neuf, le trente ET un décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie en deuxième (après une première convocation) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de MADI OUSSENI Mohamadi.

Etaient présents :

Mme ABDOU Inchaty, Mme ALBERT Zalia, M. ALI Mohamadi, Mme ALLAOUI-BACAR Radhuia, M. ANTOYISSA Zaïnoudine, MADI OUSSENI Mohamadi, MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, MZE ALI Soulaïmana, M. RACHIDI Inadhy, Mme YSSOUFOU Adidja

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Mme ABDOU-MADI Sandati, ALI Tadjidine, ALI-MALLOU Assani, M. ATTOUMANI Issoufi, AZIRARI Ambdillah, Mme BACO-OUSSENI Nissioiti, Mme BOINA Bibi, Mme BOINAÏDI Habachia, Mme COLO SAFI Fatimati, DANIEL Mikidache, Mme IBRAHIM Nissioiti, M. IBRAHIM RAMADANI Soibahadine, M. MADI Djouma, Mme MAHAMOUDOU Laouia, Mme MOUSTOIFA Nadhourati Wahiba, Mme SAID ASSANI Haouray, SAINDOU Bacar, SOILIH Ibrahîm, Mme SOUFIANI Hassina

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. ANTOYISSA Zaïnoudine

Objet : Travaux relatifs à l'aménagement de l'accès au stade territorial de Chiconi

Monsieur le maire expose qu'il convient de solliciter du Conseil Municipal une autorisation pour qu'il puisse faire entreprendre, sous maîtrise d'ouvrage déléguée, au Conseil Départemental des travaux d'aménagement, de réhabilitation et sécurisation de la voirie de l'accès au stade de Chiconi.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- ACCEPTE la proposition du maire et DELEGUE la maîtrise d'ouvrage des travaux relatifs à l'aménagement de l'accès au STADE de Chiconi, au Conseil Départemental de Mayotte.
- AUTORISE le Conseil départemental à intervenir sur les voiries Communales donnant accès au Stade Départemental de Chiconi, pour la réalisation des travaux d'aménagement nécessaires (Réhabilitation, sécurisation...)

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Chiconi
Le Maire,
MADI OUSSENI Mohamadi